



Modalités d'inscription et de fonctionnement des services Restaurant Scolaire et l'Accueil de Loisirs 2026-2027

Document à conserver

Madame, Monsieur

Votre(vos) enfant(s) est(sont) scolarisé(s) pour l'année scolaire 2026-2027 à SAINT JACUT LES PINS. Il(s) peut(vent) bénéficier des services Restaurant Scolaire et Accueil de Loisirs municipaux. Afin d'assurer le meilleur encadrement possible, veuillez respecter les modalités d'inscription et de fonctionnement suivants :

Conditions de fonctionnement

➤ Inscription :

- Dossier d'inscription familiale unique, pour l'ensemble des services (Restaurant Scolaire et Accueil de Loisirs), pour l'année scolaire **2026/2027** à remplir et à retourner à la **Mairie**.
- **Les réservations au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs se font directement sur le portail famille.** Celui-ci vous permet de réaliser à distance, toutes les réservations et annulations de vos enfants dans nos services. Il sera nécessaire de bien respecter les délais. Aucune réservation ne sera prise en compte par mail ou téléphone.
- **Aucun accueil ne sera possible sans réservation préalable.**

➤ Encadrement

Le personnel qualifié veille au bon déroulement du service et intervient pour appliquer les règles de vie visant au respect et à la sécurité des personnes et des biens. Les parents seront informés de tout manquement à ces règles de la part de leur enfant, pouvant conduire dans les cas graves à des sanctions disciplinaires.

➤ Facturation et mode de paiement :

- Le Quotient Familial CAF retenu pour la facturation sera actualisé deux fois par an (janvier et juillet). En cas de changement de situation dans cet intervalle, merci de prévenir les responsables de service.
 - Une facture est envoyée en début de mois suivant selon un pointage journalier par les services.
 - Le règlement se fait à la trésorerie générale de Redon :
 - soit par prélèvement automatique (fournir un RIB)
 - soit par chèque à l'ordre et transmis à la Trésorerie de Redon
 - soit par paiement en ligne
 - soit en numéraire dans les commerces de proximité agréés (voir sur site internet)
- En plus pour le centre de loisirs :
- soit en Chèques Vacances à la Trésorerie de Redon.

AUCUN PAIEMENT NE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ NI EN MAIRIE NI A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Restaurant Scolaire

➤ Contact : **Betty LEJEAU**, restaurant-scolaire@st-jacut-les-pins.fr, **06.65.62.21.56**

- Les réservations et annulations se font sur le portail familles jusqu'à 8h45 ou 9h par téléphone
- En cas de maladie, merci de prévenir par mail ou téléphone **avant 09h00**.

Tarifs : A partir de septembre 2026

QF (€)	0 à 550 €	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 et +
Prix du repas – Tarif de base	1 €	3,80 €	3,90 €	4,00 €	4,10 €
Absence non prévenue	3.80€				
Présence non prévenue	4.35€				

- Absence signalée la veille ou le jour concerné avant 9h : pas de facturation
- Absence non signalée ou signalée après 8h45 sur le portail famille ou 9h par téléphone le jour concerné : facturation à 100%
- Présence non signalée le jour concerné après 9h : facturation à 125%

**Accueil de Loisirs
(Mercredi et vacances scolaires)**

➤ Contact : Julie GUILLOIS enfance@st-jacut-les-pins.fr, 06.11.84.05.20

- Les réservations et annulations se font uniquement sur le portail famille :
Le **Mercredi (période scolaire)**, réservation jusqu'au **lundi à 12h00**
Les **vacances scolaires**, réservation **3 jours avant le début de l'activité jusqu'à 12h00**
- Toute absence non prévue devra être justifiée, sans cela une facturation sera appliquée.

➤ Horaires :

- Garderie : de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.
- Matin de 9h00 à 12h00 / Repas de 12h00 à 13h30 / Après-midi de 13h30 à 17h00.
- L'Accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires. Il est fermé 3 semaines en Août et durant les vacances de Noël.

➤ Tarifs : A partir de septembre 2026

2026-2027					
Quotient familial	0 à 550	551 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 et +
1/2 journée (sans repas)	3,35 €	3,85 €	4,35 €	4,85 €	5,35 €
Repas	3,80 €				
Journée (tarif incluant le repas)	9,95 €	10,80 €	11,65 €	12,50 €	13,35 €
Garderie par 1/4 heure débuté	0.55 € 5 € par ¼ entamé après 18h30				
Semaine complète	42,00 €	46,50 €	51,00 €	55,50 €	60,00 €
Nuit sous toile	10 €				
Veillée	5 €				
Supplément activité (1 activité)	1,50 €				
Supplément activité (1 activité avec transport ou 2 activités)	2,50 €				

Tarifs pour les séjours mutualisés :

QF Mutualisés	0 à 600	601 à 750	751 à 950	951 à 1150	1151 à 1400	1401 et +
Tarif journalier	28€	29€	30€	31€	32€	33€

HALLIER Nathalie
Adjointe Déléguée aux Affaires Scolaires
et Jeunesse